



A.S.M.V.

RAPPORT D'ÉVALUATION

de la convention de subventionnement 2006-2009

entre

*

le Département de la culture de la Ville de Genève

ci-après *la Ville*

*

et l'Association de soutien à la musique vivante

ci-après *l'ASMV*

portant sur l'organisation du festival **Voix de Fête**

et la programmation des **concerts d'été** sur la Scène Ella Fitzgerald

Octobre 2009

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	3
2. Evaluation	3
2.1. <i>Correspondance entre le projet artistique et culturel de l'ASMV et le cadre de la politique culturelle de la Ville</i>	3
2.2. <i>Relations entre les parties signataires</i>	3
2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents	3
2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties	4
2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord	4
2.3. <i>Respect des engagements mesurables pris par les parties</i>	5
2.3.1. Réalisation des engagements de l'ASMV	5
2.3.2. Analyse financière	6
2.3.3. Réalisation des engagements de la Ville	7
2.4. <i>Réalisation des objectifs de l'ASMV</i>	9
3. Conclusion et perspectives	14
Annexe 1 : Tableau de bord	15
Annexe 2 : Tableau comparant le plan financier, les budgets et les comptes	17

1. Introduction

Le 20 décembre 2005, la Ville de Genève et l'ASMV ont signé une convention de subventionnement pour les années 2006 à 2009. Conformément à l'article 18 de cette convention, une évaluation est réalisée conjointement par les représentants des signataires au cours de la dernière année de validité de celle-ci.

Les représentants de la Ville et de l'ASMV se sont réunis à deux reprises pour élaborer le présent rapport. Des téléphones et échanges d'e-mails ont complété ces rencontres.

2. Evaluation

Ce chapitre reprend les objectifs définis dans la convention, notamment la correspondance entre le cadre politique posé par la Ville et le projet artistique de l'ASMV, les charges financières liées à la gestion de l'association, les engagements des parties ainsi que les réalisations de l'ASMV. Ces objectifs ont été évalués selon les critères définis dans l'annexe 5 de la convention.

Trois degrés d'appréciation ont été retenus : objectif atteint, partiellement atteint ou non atteint.

2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel de l'ASMV et le cadre de la politique culturelle de la Ville

La convention confirme que le projet artistique et culturel de l'ASMV correspond au cadre de la politique culturelle de la Ville, cette correspondance faisant l'objet d'une évaluation (article 1). Atteint

Le projet artistique et culturel de l'ASMV mené à bien durant la période évaluée correspond au projet défini dans la convention. Il est en accord avec le cadre de la politique culturelle de la Ville. Cet aspect est repris en détail aux points 2.3 et 2.4.

2.2. Relations entre les parties signataires

2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents

Toute modification ou information pertinente concernant l'application de la convention sera communiquée dans les plus brefs délais et par écrit aux personnes de contact (article 19). Atteint

Les échanges d'information ont été réguliers et transparents.

2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties

La Ville et l'ASMV sont satisfaits de la qualité de leur collaboration.

2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord

Documents à remettre chaque année, au plus tard le 30 mai (article 16) :

- bilan et comptes de pertes et profits,
- rapport d'activités,
- budget quadriennal actualisé (si nécessaire),
- tableau de bord.

Partiellement
atteint

Tous les documents ont été remis, mais avec un léger retard (entre une et deux semaines). L'ASMV demandera à la fiduciaire de réviser les comptes dans des délais plus courts.

Le 31 octobre 2008 au plus tard, l'ASMV fournira à la Ville un plan financier pour la prochaine période de quatre ans (article 11).

Reporté

D'entente avec la Ville, l'ASMV a élaboré son nouveau plan financier après l'édition 2009 du festival Voix de Fête. Il a été remis à la Ville en juillet 2009.

2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties

Dans ce chapitre sont évalués les engagements mesurables de l'ASMV et de la Ville. Les engagements de l'ASMV en termes d'activités annuelles sont évalués au point 2.4.

2.3.1. Réalisation des engagements de l'ASMV

Adhérer aux dispositions prises par la Ville pour faciliter l'accès de la population aux manifestations qu'elle subventionne (billets spécifiques en particulier) (article 9). Atteint

Les concerts d'été sont gratuits.

Pour le festival Voix de Fête, des billets à prix réduits sont proposés aux étudiants et aux détenteurs de la carte 20 ans / 20 francs. Les rabais varient en fonction des concerts. Ils sont en général de 5 francs pour les étudiants et de 3 à 5 francs supplémentaires pour les détenteurs de la carte 20 ans / 20 francs.

Solliciter tout appui financier public ou privé auquel l'ASMV peut prétendre (article 10). Atteint

L'ASMV recherche activement des appuis financiers pour le festival Voix de Fête. Elle a également négocié des partenariats sous forme de contre-prestations en nature avec les TPG, Option Musique, le Matin Bleu, la Fnac, les cinémas Pathé et le magazine Vibrations.

Mentionner le soutien de la Ville sur tout document promotionnel produit par l'ASMV. Le logo de la Ville doit également y figurer si les logos d'autres partenaires sont présents (article 12). Partiellement atteint

Le soutien de la Ville est mentionné, mais le logo n'apparaît que sur la page « Partenaires » du site internet du Festival Voix de Fête, malgré la présence de nombreux logos d'autres partenaires au bas de chaque page.

Utiliser des moyens d'affichage et de promotion respectueux de l'environnement (article 13). Atteint

L'ASMV ne pratique pas l'affichage sauvage. Elle confie ses campagnes d'affichage à Affichage Vert.

Respecter les principes du développement durable (article 13). Atteint

L'ASMV utilise du papier recyclé et des verres et couverts compostables. Elle trie ses déchets, elle encourage ses collaborateurs à effectuer leurs déplacements en transports en commun et elle est vigilante quant à sa consommation d'eau et d'électricité.

Observer les lois, règlements et conventions collectives de travail en vigueur concernant la gestion du personnel, en particulier pour les salaires, les horaires de travail, les assurances et les prestations sociales (article 14). Atteint

2.3.2. Analyse financière

La valeur des subventions en nature est indiquée par la Ville à l'ASMV. Elle doit figurer dans ses comptes (article 7). **Atteint**

L'ASMV fait figurer dans ses comptes la valeur des prestations en nature accordées par la Ville (sonorisation et éclairage pour les Concerts d'été et pour le Festival Voix de Fête, mise à disposition de la salle du Casino Théâtre pour le Festival Voix de Fête, colonnes Morris pour le Festival Voix de Fête).

L'ASMV a l'obligation de parvenir à l'équilibre de ses comptes à l'issue de la période quadriennale (article 17). **Partiellement atteint**

Les éditions 2006 et 2007 du festival Voix de Fête ont accumulé un déficit de 41'958 francs. Ce déficit a été partiellement comblé par les excédents des éditions 2008 et 2009. Selon les comptes 2009, il subsiste un déficit cumulé de 18'072 francs. Ce déficit sera comblé durant la prochaine période quadriennale.

Concernant les concerts d'été, le résultat cumulé est excédentaire (4'965 francs). Cet excédent peut être intégralement conservé par l'ASMV car il est inférieur à la limite mentionnée à l'article 17, soit 5% de la subvention 2009 de la Ville (19'500 francs).

Analyse des comptes et explication des écarts avec les budgets

Un tableau détaillé comparant le plan financier de la convention, les budgets actualisés et les comptes figure à l'annexe 2.

Concernant Voix de Fête, les charges et les produits sont beaucoup plus élevés dans les comptes que dans le plan financier. Cet écart est dû au changement d'échelle du Festival, qui n'était pas encore planifié lors de l'élaboration du plan financier en 2005. Ce changement d'échelle a aussi permis au Festival d'équilibrer ses comptes, notamment grâce aux recettes de billetterie et au mécénat et sponsoring nettement plus élevés que prévu.

La subvention de 10'000 francs que le Service financier du DIP versait au Festival a été supprimée en 2006. Par contre, la subvention de 10'000 francs du Service cantonal de la culture, qui n'apparaît plus dans les comptes du Festival depuis 2007, n'a pas été supprimée. Elle a été intégrée aux subventions annuelles versées par le Canton au Chat Noir.

Concernant les concerts d'été à la scène Ella Fitzgerald, le total des charges et le total des produits dans les comptes correspondent aux montants prévus dans le plan financier. Les charges de personnel augmentent, tout comme les charges de production. Mais les produits, uniquement constitués des subventions de la Ville, n'augmentent pas. L'équilibre financier est atteint en réduisant les cachets, et donc en programmant des artistes moins renommés.

2.3.3. Réalisation des engagements de la Ville

Verser une enveloppe budgétaire pluriannuelle de 1'510'000 francs, répartis de la manière suivante : Atteint

- 340'000 francs en 2006 (250'000 pour les concerts d'été et 90'000 pour Voix de Fête),
- 390'000 francs en 2007, 2008 et 2009 (250'000 pour les concerts d'été et 140'000 pour Voix de Fête).

(Article 6).

La Ville a versé les subventions conformément à la convention. En 2008, elle a également versé un soutien exceptionnel de 20'000 francs.

Verser les subventions en deux fois, soit aux mois de janvier et juin (article 8). Partiellement atteint

Les versements de la Ville ont suivi le rythme convenu dans la convention, excepté en 2006 où le 1^{er} versement a été effectué en février.

Pour le festival Voix de Fête, la Ville met gratuitement à disposition de l'ASMV la salle du Casino Théâtre durant 15 jours au maximum (2 jours de montage + la durée du festival comprenant six jours de spectacle et la relâche + 1 jour de démontage). La valeur de cette mise à disposition s'élève à 14'400 francs par an pour la location de la salle (9 forfaits journaliers et 6 jours de relâche) et à 49'650 francs par an pour la sonorisation et l'éclairage (base 2005). Atteint

Si l'ASMV désire organiser un concert dans une autre salle que le Casino Théâtre ou ajouter des jours de représentation aux six soirées du Casino Théâtre, elle doit adresser une demande spécifique au Service administratif et technique, selon les procédures en vigueur. Si la Ville décide d'accorder un rabais ou une gratuité sur ces prestations supplémentaires, elle en communique après coup la valeur à l'ASMV, qui l'inscrira dans ses comptes.

Pour les concerts d'été, la Ville assure l'installation et l'équipement de la Scène Ella Fitzgerald et fournit le personnel technique nécessaire. La valeur de cette prestation est estimée à 162'600 francs par an (base 2005).

(Article 7).

Ces prestations en nature ont été accordées par la Ville. Elles figurent dans les comptes de l'ASMV à la valeur indiquée.

L'ASMV a respecté la procédure décrite ci-dessus chaque fois qu'elle a souhaité organiser un concert dans une autre salle que le Casino Théâtre. Toutefois, il faudra préciser certains points de cet article dans la prochaine convention, car le festival Voix de Fête a changé d'échelle depuis que le centre du festival se situe au Palladium.

Ne pas intervenir dans les choix de programmation de l'ASMV (article 5). Atteint

La Ville n'est pas intervenue dans les choix de programmation de l'ASMV.

2.4. Réalisation des objectifs de l'ASMV

Les objectifs et les indicateurs mentionnés dans ce chapitre figurent au point 3 de l'annexe 5 de la convention de subventionnement.

Pour le festival Voix de Fête :

1) Mise en valeur de la langue française et la diversité de son origine.

- Indicateurs : - prépondérance des artistes francophones ;
- variété de leur provenance.

En 2006, il y a eu 100% d'artistes francophones : 23 venaient de Suisse, 28 de France, 2 du Canada, un de Belgique, un d'Allemagne et un du Mali.

En 2007, 99% : 37 de Suisse, 30 de France, 4 du Canada et 3 de Belgique.

En 2008, 98% : 43 de Suisse, 17 de France, un d'Algérie, 2 de Belgique, un du Sénégal et 3 du Canada.

En 2009, 96% : 41 de Suisse, 31 de France, 2 du Canada, un de Belgique et 2 d'Afrique.

2) Poursuite d'une démarche de découverte et de tremplin des scènes émergentes.

- Indicateurs : - part des artistes qui ne sont pas inclus dans les canaux de diffusion classiques (radios, journaux, autres festivals à Genève) ;
- liste des artistes programmés lors des éditions précédentes qui sont devenus des artistes confirmés.

La programmation est composée d'un fort pourcentage (80% en moyenne) d'artistes peu ou pas médiatisés. La part des artistes qui se produisent pour la première fois à Genève est d'environ 10 %. La promotion du festival offre la possibilité aux jeunes artistes de décrocher un contrat de distribution pour leur album en Suisse et, par conséquent, d'obtenir quelques passages et articles dans les médias.

Voici quelques exemples d'artistes programmés à Voix de fête qui sont devenus des artistes confirmés : Benabar, M, Vincent Delerm, Camille, Anaïs, Mathieu Boogaerts, Da Silva, Anis, Mali, La Rue Ketanou, Lo'jo, Pauline Croze, Cali, Aldebert, Les Ogres de Barback, La Grande Sophie, Olivia Ruiz, Amélie les Crayons, Renan Luce, Abd Al Malik, Emily Loizeau et Rose.

3) Se dérouler à la fin de l'hiver, afin de devenir un « salon » annonçant les révélations de l'année.

Indicateur : date des éditions.

Les éditions se déroulent chaque année durant les deux premières semaines de mars.

4) Représentation de la scène émergente suisse romande, mise en avant des créateurs romands.

- Indicateurs : - part des artistes suisses romands ;
- part des auteurs-compositeurs.

Chaque édition comporte entre 40 et 55% d'artistes suisses romands et 99% d'auteurs-compositeurs. La programmation du festival invite peu d'interprètes. Mais de jeunes talents interprètes pourraient être invités, car le métier d'interprète est partie prenante de l'ensemble de la profession.

5) Relations avec des partenaires d'autres structures en Suisse et à l'étranger.

Indicateur : liste des partenariats avec d'autres structures en Suisse et à l'étranger.

Les partenariats avec d'autres structures sont nombreux. Voici une liste non exhaustive :

- Partenariat avec Wallonie Bruxelles Belgique pour la soirée du 20 mars 2006.
- Semaine de la langue Française et de la francophonie, soirées du 20 mars 2006 et du 13 mars 2008.
- Fondation BEA pour jeunes artistes pour les prix.
- Fondation CMA pour l'invitation des professionnels et les stages d'information.
- Présentation du projet « Chante...ou bien » en collaboration avec le théâtre du Crochetan à Monthey (projets en 2006 et 2008).
- Collaborations avec le relais culturel de Château Rouge à Annemasse (2 soirées + 1 résidence).
- Remise d'un « Coup de Cœur » à l'artiste romand François Vé par le président de l'Académie Charles Cros (2006).
- Collaboration avec le réseau Rideau de Québec pour le concert de Catherine Major (2006).
- Collaboration avec la Francofête en Acadie pour le concert d'Anique Granger (2006).
- Collaboration avec le collectif slam Art2Vivre de la maison de quartier de la Jonction.
- Collaboration avec l'association « l'Ere des Belles ».
- Collaboration avec l'association Catalyse.
- Partenariat avec les TPG pour offrir la gratuité des transports publics.
- Partenariat avec SIG pour la mise en place d'un concours littéraire et d'une soirée SLAM en atelier d'écriture sur le thème du développement durable.
- Collaboration et sensibilisation aux problèmes des malentendants avec l'Association Genevoise des Malentendants (2007-2008).
- Collaboration avec le service culturel de la Ville de Thônex pour un concert en 2007.
- Soirée rock avec PTR (2007).
- Partenariat avec les Chroniques lycéennes du Prix de l'Académie Charles Cros.
- Collaboration avec la bourse aux spectacles Rideau de la Ville de Québec (Canada) sur 2 productions en 2007.
- Collaboration avec le festival Montmartre fête Brassens (2008).
- Carte blanche offerte à l'Association Le Chant Laboureur (2008). Cette opération sera renouvelée chaque année avec une autre association.
- Collaboration avec le Chaînon Manquant FNTAV (2009).
- Collaboration avec le Coup de Cœur Francophone de Montréal (2009).

6) Accompagnement informel des jeunes désireux d'explorer une carrière artistique.

- Indicateurs : - nombre de consulting ;
- répétitions assistées et résidences.

Les rendez-vous de consulting sont de plus en plus fréquents et sont passés d'une cinquantaine en 2006 à plus de 100 en 2009.

Concernant les répétitions assistées et les résidences, citons la répétition assistée et la résidence de Blandine Robin à Château Rouge pour l'édition 2006, ainsi que la résidence et la présentation du projet Grand-Huit en 2007 et Yrepetochato en 2008. En 2009, Voix de Fête a accueilli et coproduit Pantin Pantine, spectacle jeune public avec des enfants de Perly. La salle du Chat Noir est également mise à disposition pour des répétitions assistées en préparation d'un concert.

7) Rencontres entre professionnels et artistes et encouragement à la circulation des artistes suisses dans les réseaux francophones.

- Indicateurs : - liste des responsables professionnels invités, nom des structures ;
- liste des artistes ayant obtenu des contrats dans d'autres réseaux suite au Festival.

L'ASMV a invité les responsables des structures suivantes :

- Antenne Rhône-Alpes

- Antenne Franche-Comté
- Réseau Printemps
- Antenne PACA
- Jarring Effects
- Le Sirius
- Festival Alors... CHANTE!
- L'Original Festival
- L'IRMA
- Salle Le Radiant
- Festi' Val de Marne
- Le Chaînon Manquant
- L'Estival de Saint-Germain en Laye
- AAH! Un Festival Le Train Théâtre
- Le 6ème Son Festival Chanson
- Chantons sous les Pins
- Les Rencontres d'Astaffort
- Espace Jemmapes
- Mars en Chansons
- L'Autre Distribution
- Wagram
- Naïve
- Centre culturel André Malraux et ARÉA
- Chorus
- Francophonies en Limousin
- Studio des variétés
- Espace 93
- Chorus des Hauts-de-Seine et autres
- Scène nationale de Douai
- LifeLive Productions
- Longueur d'ondes
- Festival Printemps de Pérouse
- Francofolies de La Rochelle
- Primeurs de Massy
- Coup de Cœur francophone
- Académie Charles Cros
- Francofête en Acadie

Cette liste varie et s'étoffe bien entendu d'année en année.

A la connaissance de l'ASMV, les artistes suivants ont obtenu des contrats dans d'autres réseaux suite au Festival : Thierry Romanens, Anique Granger, Toufo, Mariane, Pigor chante, Tomas Grand, Solam, Charlotte Parfois, Nour, Noga, David Solinas, Gingala, Yoanna, Blandine Robin, Noga, Pascal Rinaldi, Cezigues, Pierre Lautomne, Kara, La Casa. En 2009, un invité représentant un festival important au Québec (le festival international de la chanson de Granby) est venu et à lui seul a engagé trois artistes découverts à Voix de Fête.

La liste est certainement plus importante, mais il devient très difficile de suivre le parcours des artistes après l'opération. Les effets se poursuivent sur plusieurs années.

- 8) Adhésion à des réseaux culturels, rencontres et construction de projets d'échange d'artistes avec d'autres festivals francophones.
Indicateur : nombre de projets d'échange.

- Invitation d'artistes au festival Mars en Chanson en Belgique.

- Invitation d'artistes au festival « Les Oreilles en Pointes ».
- Présentation du projet « Chante...ou bien » en collaboration avec le théâtre du Crochetan à Monthey.
- Collaboration avec le relais culturel de Château Rouge à Annemasse pour l'invitation d'artistes suisses.
- Invitations d'artistes suisses à la Maison de Arts de Thonon.
- Collaboration avec le réseau Rideau de Québec pour l'invitation de K.
- Collaboration avec la Francofête en Acadie pour l'invitation de Zedrus et de Yoanna.
- Collaboration avec le festival « Alors Chante » de Montauban.
- Adhésion au réseau Maillon (Rhône Alpes), le Chainon Manquant FNTAV (réseau national français).
- Collaborations avec le réseau Coup de Cœur de Montréal (le réseau s'étend sur toutes les communautés francophones du Canada et pas seulement Québec).
- Collaborations avec le réseau Aspro-pro (Belgique).

9) Participation à des projets transfrontaliers.

Indicateur : liste des projets transfrontaliers.

L'ASMV a collaboré avec le relais culturel de Château Rouge à Annemasse pour deux soirées et une résidence en 2006, et pour une résidence et une présentation du spectacle le Grand Huit en 2007 (projet réunissant 4 jeunes artistes canadiens et 4 jeunes artistes de la grande région Rhône Alpes comprenant la Suisse Romande). En 2008, le Festival a mis en éclairage des jeunes groupes d'Annemasse. En 2009, il y a eu des Echanges avec Château Rouge tout au long de l'année autour de résidences d'artistes.

Pour la scène Ella Fitzgerald :

1) Réunir les esthétiques variées des musiques actuelles, s'ouvrir aux métissages et aux nouvelles tendances, privilégier les recherches, les découvertes avec des fenêtres ouvertes sur l'actualité du monde, aux croisements des cultures.

Indicateurs : - liste des styles représentés ;
- provenance des artistes.

Liste des styles représentés :

- En 2006 : afro mbalakh, funky-pop, chanson française, drum'n'jazz, electro oriental, soul, afrobeat, funk & world music, ska reggae, maloya, indian sitar, rock & reggae, pop rock, musique du monde, chanson pop.
- En 2007 : afro reggae, folk blues, jazz, blues, afrobeat, musique orientale (Liban), funk, voix d'afrique, klezmer, chant du monde (tendance reggae), chanson cubaine, fanfare des Balkans, reggae dancehall, rap.
- En 2008 : danse flamenco, hip hop funk, pop anglaise, african soul, funk soul, afro groove, ethno jazz, jazz, body music, chants du magrheb, reggae dancehall, blues urbain, chanson, electro pop.
- En 2009 : nu jazz, hip hop, chanson chinoise, klezmer, rock, jazz, electro swing, afro jazz, jazz tango, ethno rock, chanson française, reggae, electro jazz, folk celtique, funk soul, pop rock.

Provenance des artistes :

- En 2006 : Sénégal, USA (2), France (3), Suisse (5), Yemen, Iran, Algérie, Nigeria, Île de la Réunion.
- En 2007 : Sierra Léone, Canada (2), Serbie, USA (2), France, Liban, Sénégal, Hollande, Cuba, Roumanie, Suisse (2).
- En 2008 : France, Angleterre, Sénégal (2), USA, Côte d'Ivoire, Mali, Arménie, Italie, Brésil, Algérie, Jamaïque, Suisse (2).
- En 2009 : USA, Chine, USA, France (4), Sénégal, Argentine, Ethiopie, Pays Bas, Suisse (4)

2) Convier un grand rassemblement populaire.

Indicateur : estimation de la fréquentation.

- En 2006 : 41'500 personnes, soit une moyenne de 2'964 personnes par concert. La météo ne fut pas très favorable cette année-là.
- En 2007 : 32'500 personnes, soit une moyenne de 2'320 personnes par concert.
- En 2008 : 44'300 personnes, soit une moyenne de 3'165 personnes par concert.
- En 2009 : 43'900 personnes, soit une moyenne de 3'135 personnes par concert.

3) Représenter un outil pour les formations locales, être à l'écoute de projets originaux prenant en compte le budget, l'espace et la technique mis à disposition.

Indicateur : description des projets des formations locales.

En 2006 :

- Patrick Müller Escape : le pianiste de jazz invite un rappeur et un batteur français reconnu, Julien Charlet.
- Grégoire Maret invite de prestigieux musiciens de jazz américains : Gene Lake, Federico Gonzales Pena et Marcus Miller, célèbre bassiste de Miles Davis.
- Psycho Key mettent en place un système de projection vidéo unique à travers des voiles jouant avec des images enregistrées en temps réel. Une innovation dans la technique de scène, des effets de lumières nouveaux.
- Exphase invite le Drumming Quartet (instruments de percussions inédits), mélange entre la pop rock, la musique classique et la musique contemporaine.
- Polar invite deux nouveaux musiciens et présente en exclusivité à Genève son nouveau répertoire francophone.

En 2007 :

- Sierra Leone Refugees Alla Stars : projet né au sein du HCR.
- Kara, artiste sénégalais vivant à Genève, fête le vernissage de son album sur la scène avec de nombreux musiciens invités.
- Kajeem, chanteur ragga vivant en Suisse, est entouré de musiciens romands pour la création de son nouveau spectacle.
- Jonas et le Taxi-brousse Orchestra : projet de rapprochement et croisement de rappeurs genevois et musiciens africains.

En 2008 :

- Projet de danse flamenco des enfants Perujo : avant-première du nouveau spectacle avec des musiciens d'Espagne.
- Nouveau spectacle de Hell's Kitchen, musiciens genevois.
- Spectacle de K avec une nouvelle composition d'orchestre et un nouveau répertoire.
- Aloan : le groupe invite divers musiciens additionnels locaux pour l'occasion.

En 2009 :

- Rencontre de Rodolphe Burger et Erik Truffaz. On peut considérer Erik Truffaz comme enfant du pays, même si sa notoriété est aujourd'hui confirmée au niveau international. Ce projet a cependant été invité pour le saluer au passage.
- Glen Of Guinness : tournée d'adieu de ce groupe romand qui a enflammé les scènes suisses pendant 12 ans. Pour l'occasion, ils ont choisi un répertoire qui retraçait leur carrière.
- Power Funk Family : projet unique réunissant une dizaine d'invités de la scène locale. Ce concert a été filmé, un DVD sera confectionné pour leur promo.
- Stevans, concert unique pour ce groupe pop rock de Genève, entouré d'un quatuor à cordes.

3. Conclusion et perspectives

La Ville et l'ASMV considèrent que le bilan de la première convention de subventionnement est positif.

L'élaboration, puis la mise en oeuvre de cette convention ont donné l'occasion aux partenaires d'explicitier les enjeux de leur collaboration et de renforcer leurs liens. Ces quatre années ont ainsi mis en évidence les exigences et les particularités du travail artistique de l'ASMV ainsi que les attentes de la Ville.

Les réunions menées au cours de l'évaluation ont été riches en discussions. Elles ont permis une analyse pertinente des besoins et des responsabilités de chacun, puis du cadre conventionnel mis en place. A l'issue de cette évaluation, il apparaît que la convention a considérablement facilité le travail de suivi, que ce soit au niveau de la réalisation du projet artistique, de l'élaboration des budgets ou du contrôle des comptes.

Cette convention a également permis à l'ASMV de planifier plus précisément ses activités. En effet, un accord pluriannuel qui prévoit, sous réserve du vote des budgets, l'octroi régulier d'un montant connu à l'avance, permet de travailler plus sereinement sur un moyen terme.

Tous les objectifs fixés dans la convention ont donc été atteints. On pourrait même dire qu'ils ont été dépassés, puisque l'apparition du Palladium comme lieu central du festival Voix de Fête n'avait pas été planifiée. Ce changement d'échelle notable en terme de jauge du public et de budgets de production a été bien mené, mais aurait tout aussi bien pu provoquer des turbulences dommageables au sein de l'organisation. Finalement, le festival en est sorti grandi, non seulement en termes de taille, mais également de notoriété médiatique et de crédibilité dans la profession.

Il convient de signaler que cette convention bipartite a été menée parallèlement à celle, tripartite, liant l'ASMV au Canton de Genève et à la Ville de Carouge.

Afin de prolonger un partenariat efficace et fructueux, les partenaires souhaitent poursuivre leur collaboration par la négociation et la signature d'une nouvelle convention pour les années 2010 à 2013. Celle-ci mettra l'accent sur la consolidation du festival Voix de Fête. Elle clarifiera les soutiens en nature (technique et ressources humaines) et tentera d'améliorer l'équilibre financier, afin de permettre une consolidation des projets et un fonctionnement plus sain de l'association.

Annexe 1 : Tableau de bord

2006	2007	2008	2009
------	------	------	------

Personnel ASMV

		2006	2007	2008	2009
Personnel administratif et technique	Nb de postes fixes en équivalent plein temps (40h/semaine)	3.6	4.2	4.2	4.2
	Nombre de personnes	5	5	5	5

Indicateurs financiers (Voix de Fête + SEF)

Salaires	Total salaires + charges sociales	102'679	130'943	169'517	179'819
Charges de production	Charges artistiques + subventions en nature	617'518	542'348	659'588	673'396
Charges de fonctionnement	Frais de bureau, assurances, révision, amortissements, déplacements, ...	28'239	36'488	62'966	77'697
Charges de promotion	Conception, impression, diffusion, publicité, accueil pros	86'791	100'940	117'389	121'418
Total des charges	Total des charges y.c. prestations en nature et amortissements	835'227	810'719	1'009'460	1'052'330
	Total charges hors prestations en nature et amortissements	611'742	585'085	783'813	825'577
Recettes billetterie	Recettes liées à la vente de billets	168'931	85'098	205'819	275'077
Ventes et produits divers	Ventes et autres recettes	5'792	1'569	74'489	92'022
Subventions Ville de Genève pour Voix de Fête et concerts d'été (SEF)	Subventions Ville de Genève y.c. subventions en nature	567'608	616'336	637'238	622'848
	Subventions Ville de Genève hors subventions en nature	94'648	144'176	165'421	399'615
Autres apports	Dons + autres subventions publiques et privées + partenariats / sponsorings	64'860	111'952	92'717	70'969
Total des produits	Total des produits y.c. subventions en nature	807'191	814'955	1'010'263	1'060'916
	Total des produits hors subventions en nature	334'231	342'795	538'446	837'683
Résultat d'exploitation	Résultat net	-28'036	4'236	803	8'586

Ratios

Part d'autofinancement	(Recettes billetterie + ventes et produits divers) / total des produits	22%	11%	28%	35%
Part Subventions Ville de Genève	(Subventions Ville de Ge y.c. subv. en nature) / total des produits y.c. subventions en nature	70%	76%	63%	59%
	Subventions Ville de Ge / total des produits hors subventions en nature	28%	42%	31%	48%
Part de financement autre	(Dons + autres subventions publiques et privées) / total des produits	8%	14%	9%	7%
Part charges de personnel	Charges de personnel / total des charges	12%	16%	17%	17%
Part charges de fonctionnement	Charges de fonctionnement / total des charges	3%	5%	6%	7%

Activités (Voix de Fête + SEF)

Nombre de concerts	Nombre de concerts Voix de Fête	54	58	52	64
	Nombre de concerts Sc. Ella Fitzgerald	14	14	14	14
Nombre d'auditeurs	Nombre d'auditeurs Voix de Fête	5'435	2'481	8'115	10'608
	Nombre d'auditeurs Sc. Ella Fitzgerald	41'500	32'500	44'300	45'000
Nombre de collaborations avec d'autres acteurs culturels	Ensemble des collaborations avec d'autres acteurs culturels genevois	20	24	24	22

Billetterie (Voix de Fête)

Billets tarif normal		4'088	1'535	6'234	7'862
Billets d'abonnement		53	50	65	62
Billets à prix réduits	Billets jeunes et carte 20 ans/20 francs	683	637	955	1'676
Invitations		611	259	861	1'008
Total		5'435	2'481	8'115	10'608

Indicateurs dans le cadre du développement durable :

L'ASMV utilise du papier recyclé et des verres et couverts compostables. Elle trie ses déchets, elle encourage ses collaborateurs à effectuer leurs déplacements en transports en commun et elle est vigilante quant à sa consommation d'eau et d'électricité.

Annexe 2 : Tableau comparant le plan financier, les budgets et les comptes

1) Voix de Fête

	2006			2007			2008			2009		
	Plan financier	Budget	Comptes									
CHARGES												
<u>Production</u>												
Cachets	91'974	91'974	124'561	93'813	105'000	112'190	95'690	95'000	144'217	97'603	153'000	165'007
Charges de production	68'746	68'746	111'196	70'121	69'840	76'992	71'523	71'000	146'774	72'954	148'000	160'390
<u>Subventions en nature:</u>												
Location Casino-Théâtre	14'400	14'400	10'080	14'400	16'320	9'280	14'400	16'800	9'301	14'400	9'301	10'717
Sonorisation et éclairage Casino Théâtre	49'650	49'650	49'650	49'650	49'650	49'650	49'650	49'650	49'650	49'650	49'650	49'650
<u>Fonctionnement</u>												
Charges de personnel y.c charges sociales	39'041	39'041	41'358	58'163	58'163	60'932	59'322	59'322	71'464	60'610	60'610	64'237
Poste supplémentaire y.c charges sociales	6'630	6'630	6'630	13'293	13'293	13'293	20'206	20'206	20'206	27'118	27'118	27'118
Promotion/publicité	37'319	37'319	57'183	38'066	38'065	71'691	38'827	38'000	92'859	39'604	100'071	96'292
Affichage Colonnes Morris (subv. en nature)	620	620	630	620	630	630	620	630	266	620	266	266
Charges de fonctionnement	8'403	8'403	16'366	11'920	22'050	22'326	12'159	22'000	20'611	12'402	12'500	13'035
Frais de bars (achats + salaires et charges)									26'364		37'460	47'106
Amortissements	295	295	210	451	450	1'737	460	460	1'915	469	460	460
Imprévus	2'700	2'700		3'200			3'250	3'250		3'300	3'300	
TOTAL	319'778	319'778	417'864	353'697	373'461	418'721	366'106	376'318	583'627	378'730	601'737	634'278
PRODUITS												
Billetterie/abonnements	101'500	101'500	168'931	103'530	109'145	85'098	105'601	95'000	205'819	107'713	259'030	275'077
Autres recettes propres (dont bar, vestiaires...)									68'830		68'540	90'282
Rétrocession Chat Noir	3'244	3'244	3'560	2'815	2'815	1'482	2'871	2'870	1'470	2'928	2'930	1'740
Subvention Ville pour Voix de Fête	90'000	90'000	90'000	140'000	140'000	140'000	140'000	140'000	160'000	140'000	140'000	140'000
Subvention Etat de Genève - DIP	10'000	10'000	10'000									
Subvention Etat de Genève - Service Financier	10'000	10'000		10'000	10'000		10'000			10'000		
Participation DIP+DC billets jeunes	4'400	4'400	4'489	4'400	4'400	3'915	4'400	3'850	4'731	4'400	4'800	8'780
Participation DIP+DC billets 20 ans / 20 frs	200	200	159	200	200	261	200	150	690	200	720	835
<u>Subventions en nature :</u>												
Location Casino-Théâtre	14'400	14'400	10'080	14'400	14'400	9'280	14'400	16'800	9'301	14'400	9'301	10'717
Sonorisation et éclairage Casino Théâtre	49'650	49'650	49'650	49'650	49'650	49'650	49'650	49'650	49'650	49'650	49'650	49'650
Affichage Colonnes Morris	620	620	630	620	630	630	620	630	266	620	266	266
Dons/mécénat/sponsors	27'000	27'000	54'860	27'000	27'000	111'952	27'000	37'000	92'717	27'000	27'000	70'969
Sponsoring escompté				3'000	32'000		5'000	50'000		6'000	39'500	
TOTAL	311'015	311'015	392'359	355'615	390'240	402'268	359'742	395'950	593'474	362'911	601'737	648'316
Résultat exercice	-8'763	-8'763	-25'505	1'917	16'779	-16'453	-6'364	19'632	9'847	-15'819	0	14'039
Reporté				-8'763	-25'505	-25'505	-6'846	-41'958	-41'958	-13'210	-32'111	-32'111
Solde	-8'763	-8'763	-25'505	-6'846	-8'727	-41'958	-13'210	-22'326	-32'111	-29'029	-32'111	-18'072

2) Scène Ella Fitzgerald

	2006			2007			2008			2009		
	Plan financier	Budget	Comptes									
CHARGES												
<u>Production</u>												
Cachets	111'846	111'846	114'457	111'846	107'000	90'859	111'846	109'000	103'192	111'846	101'300	87'579
Charges de production	37'402	37'402	44'974	35'443	35'500	40'776	33'286	35'500	43'854	33'939	40'000	37'453
<u>Subventions en nature:</u>												
Sonorisation et éclairage SeF	162'600	162'600	162'600	162'600	162'600	162'600	162'600	162'600	162'600	162'600	162'600	162'600
<u>Fonctionnement</u>												
Charges de personnel y.c charges sociales	56'600	56'600	54'691	57'627	57'627	56'717	58'658	58'658	77'846	59'275	59'275	88'465
Promotion/publicité	30'615	30'615	28'978	31'228	31'000	28'619	31'687	31'000	24'264	32'321	33'000	24'860
Charges de fonctionnement	9'850	9'850	11'348	10'047	12'000	10'689	10'278	12'100	12'160	10'484	12'500	14'035
Amortissements	442	442	315	451	450	1'738	460	460	1'915	469	469	1'760
Imprévus	3'000	3'000		3'000	3'000		3'000	3'000		3'000	3'000	
TOTAL	412'356	412'356	417'363	412'241	409'177	391'998	411'815	412'318	425'831	413'934	412'144	416'752
PRODUITS												
Subvention Ville pour Concerts d'été	250'000	250'000	250'000	250'000	250'000	250'000	250'000	250'000	250'000	250'000	250'000	250'000
<u>Subventions en nature :</u>												
Sonorisation et éclairage SeF	162'600	162'600	162'600	162'600		162'600	162'600	162'600	162'600	162'600	162'600	162'600
Rétrocession Chat Noir / Autres recettes propres			2'232			87			4'189			
TOTAL	412'600	412'600	414'832	412'600	412'600	412'687	412'600	412'600	416'789	412'600	412'600	412'600
Résultat exercice	244	244	-2'531	359	3'423	20'689	785	282	-9'042	-1'334	456	-4'152
Reporté				244	-2'531	-2'531	603	18'158	18'158	1'389	9'116	9'116
Solde	244	244	-2'531	603	892	18'158	1'389	18'440	9'116	55	9'572	4'965